

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

COMMUNE DE MEHERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 01 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à 18h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 28 août 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre
M FRANQUELIN Jean-Philippe donne pouvoir à M FRANQUELIN Florentin

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

716- DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCV2CC POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE EVENEMENTIELLE DU GUE DU MATIN

M le maire expose au conseil que la Communauté Val de Cher Controis peut soutenir à hauteur de 50% les travaux d'éclairage et de sonorisation de la future salle événementielle du Gué du Matin, sur la base d'une estimation réalisée par un intervenant missionné par la CCV2CC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**la secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

**Transmis en préfecture le
Certifié exécutoire le**